



Regard Béthémontois



SOMMAIRE

- Page 3 L'EDITORIAL
- Page 4 VIE LOCALE
- Horaires de la Mairie
 - Fermeture de la Mairie
 - Bientôt les vacances
 - Autorisation de sortie de territoire
 - Vous avez seize ans, c'est l'âge du recensement
 - Rappel concernant la circulation des motos et quads
- Page 5, 6 & 7 Le Conseil Municipal 2008-2014
- Page 8 & 9 BUDGET 2008
- Page 10 & 11 COMMUNAUTE DE COMMUNES
- Page 12 & 13 VIE SCOLAIRE
- Classes transplantées
 - Le R.P.I
 - Rentrée scolaire 2008
 - Kermesse
- Page 14 LES ACTIVITES DU C.C.A.S
- Le nouveau bureau du C.C.A.S
 - La Galctte des Rois et la Chandeleur
- Page 15 VIE LOCALE
- Commémoration de la fin de la guerre d'Afrique du Nord
 - Fête de Pâques
- Page 16 AGENDA
- Calendrier de collecte de déchets
 - Travaux de printemps
 - Feu de la Saint Jean
- Page 17 SORTIR DANS LE VAL D'OISE
- Fenêtre sur la renaissance
- Page 18 & 19 VIE LOCALE
- Hommage à Madame AMICE
 - Hommage à Monsieur BONNEVILLE

Photographie de la couverture :
Buste de la Marianne
de Béthemont-la-Forêt

Rédaction, photos et impression
réalisées par l'Equipe Municipale

L'Editorial



Je souhaite tout d'abord remercier les Béthemontoises et les Béthemontois qui nous ont fait confiance en se prononçant largement pour la liste que je conduisais à l'élection municipale de notre village.

Croyez que nous sommes conscients de la responsabilité et des enjeux qui sont les nôtres afin de continuer à mériter votre confiance tout au long des six années à venir.

Après le temps de la réflexion qui précède une élection, vient le temps de l'action.

L'équipe municipale est d'ores et déjà au travail, la nouvelle équipe a repris le dossier de l'assainissement, ainsi que le dossier de la ruelle du Pressoir pour ne citer que ceux-ci.

Nous aurons à cœur de représenter tous les Béthemontois, d'écouter toutes celles et ceux qui souhaitent se faire entendre, de décider pour le bien de Béthemont-la-Forêt en sachant préserver son avenir.

Vous découvrirez ainsi dans ce Regard Béthemontois, les nouveaux visages qui vont travailler à mes côtés afin d'offrir le meilleur à nos enfants mais aussi à nos aînés, pour vous proposer à tous une vraie qualité de vie au quotidien.

Vous pouvez compter sur notre motivation et sur notre détermination pour faire de Béthemont-la-Forêt un village où il fait bon vivre ensemble.

Le Maire,

Didier DAGONET

VIE LOCALE



Horaires Mairie

Horaires d'ouverture de la Mairie au public

Lundi :	09 h 15 à 12 h 30
Mardi :	09 h 15 à 12 h 30
Jeudi :	09 h 15 à 12 h 30
Vendredi :	09 h 15 à 12 h 30 13 h 15 à 18 h 00
Samedi :	08 h 30 à 12 h 00

Vous pouvez rencontrer les élus sur rendez-vous tous les samedis matins de 09 heures à 12 heures.

Monsieur le Maire est disponible les mardis après midi, les jeudis et samedis, matin, sur rendez-vous.

Fermeture de la Mairie

Le secrétariat de la Mairie sera fermé :

- Mardi 13 mai
- Mardi 3 juin
- Mardi 17 juin
- Mardi 24 juin

Bientôt les vacances

Pensez au renouvellement de votre passeport. Les premiers rayons du soleil printanier vous font rêver de vacances. Si vous devez refaire votre passeport ou votre carte nationale d'identité pour voyager à l'étranger, nous vous conseillons de ne pas attendre le dernier moment et d'effectuer dès aujourd'hui vos démarches administratives.

Le temps pour réaliser ces documents est de trois à quatre semaines

Autorisation de sortie de territoire

Les demandes d'autorisation de sortie du territoire s'effectuent en Mairie, aux heures d'ouverture au public, sur présentation :

- Du livret de famille des parents.
- De la carte nationale d'identité, en cours de validation, de l'enfant.
- La carte nationale d'identité de l'un des parents.
- Une attestation de l'autre parent autorisant son enfant à sortir du territoire.

Vous avez seize ans, c'est l'âge du recensement

Tous les jeunes Français, garçons ou filles, doivent se faire recenser à la Mairie. Cette démarche obligatoire facilite l'inscription sur les listes électorales mais permet surtout d'effectuer sa journée d'appel et de préparation à la défense exigée lors des concours ou examens d'Etat (baccalauréat, permis de conduire...). Pour vous faire recenser, présentez-vous à la Mairie muni d'une pièce d'identité et du livret de famille de vos parents.

Rappel concernant la circulation des Motos et Quads dans les espaces naturels

Nous avons la chance d'habiter dans un village entouré de forêt et champs où il fait bon vivre ou la tranquillité est appréciée par rapport aux villes urbaines voisines. Aussi les précautions de chacun assurent la tranquillité de tous.

Avec l'arrivée des beaux jours la pratique des sports motorisés reprend et avec la pratique de la Moto et du Quad dans les espaces naturels, les nuisances nombreuses et diverses s'accumulent. Non seulement, ils nuisent à l'environnement mais aussi au cadre de vie des Béthemontois.

Il est nécessaire de rappeler que cette activité pratiquée en dehors des circuits officiels est formellement interdite.

LE CONSEIL MUNICIPAL 2008-2014

C' est quoi une commune ?

Les électeurs de Béthemont-la-Forêt se sont rendus aux urnes le 9 mars dernier pour élire leurs représentants municipaux qui vont conduire les affaires de notre village...

Un choix important qui détermine une politique municipale pour les six années à venir. En plus d'accomplir les tâches obligatoires qui incombent au bon fonctionnement de la commune, les élus déterminent, selon leurs moyens et leur marge de manœuvre, les orientations stratégiques pour décider des priorités à mettre en œuvre.



Les domaines d'intervention très vaste

Aussi petite soit-elle, l'administration d'une commune ne s'improvise pas : s'en occuper représente une somme de travail importante et nécessite une compétence polyvalente. La Mairie accomplit en effet de nombreuses actions. Elle tient un double rôle :

- Servir d'intermédiaire entre l'Etat et les citoyens pour certaines formalités administratives,
- Gérer des responsabilités locales de manière autonome. Parmi celles-ci, les deux interventions fondamentales constituent à :
 - Planifier l'urbanisme, la commune pouvant ainsi piloter son développement (maintien de l'activité agricole, aménagement de l'habitation, protection des sites naturels...)
 - Fournir des services publics qui nous concernent tous dans notre vie quotidienne parmi lesquels il faut particulièrement retenir les services techniques (voirie, propreté, espaces verts, éclairage public, entretien des bâtiments publics et du patrimoine...) l'action au niveau de l'école maternelle et élémentaire (gestion des bâtiments, restauration scolaire....)

De plus, selon ses besoins et ses moyens la commune intervient souvent d'une manière complémentaire et facultative dans de nombreux domaines : aide sociale développement culturel, aménagement de l'espace public, soutien aux associations.....

Par son action générale, la commune complète également celle d'autres acteurs publics (Etat, Région, Département, Communauté de Communes) ou privés (entreprises, associations)

Des pouvoirs répartis, des responsabilités multiples

Le nombre de conseillers municipaux varie de 9 à 163 en fonction de la population de la commune. A Béthemont-la-Forêt nous sommes 11, dont le Maire. La municipalité est formée du Maire, qui l'anime et de ses Adjoint. Ils sont élus parmi les conseillers municipaux et par le conseil municipal dans les jours qui suivent les élections municipales. Le Maire peut déléguer une partie de ses pouvoirs à ses Adjoint qui seront alors en charge de suivre un domaine particulier des affaires de la commune. Les pouvoirs municipaux sont donc répartis entre les différents élus :

- La municipalité (Maire et Adjoint) définit et propose la politique communale.
- Le conseil municipal vote toutes les grandes décisions, comme l'indique le code général des collectivités territoriales : « Le conseil municipal règle, par ses délibérations, les affaires de la commune ». Il se réunit en séance au moins une fois par trimestre.

LE CONSEIL MUNICIPAL 2008-2014

Les fonctions des élus :

Monsieur Gérard WAGENTRUTZ

1^{er} Adjoint au Maire délégué aux travaux

- Délégué pour le Syndicat Mixte Départemental d'Electricité du Gaz et des Télécommunications du Val d'Oise
- Délégué pour le Syndicat Intercommunal pour la Gaz et l'Electricité en Ile de France
- Délégué pour le Syndicat d'Alimentation en Eau Potable des Communes de la Vallée de Chauvry
- Délégué pour le Syndicat Intercommunal d'Assainissement Autonome
- Vice-président à la commission travaux et environnement
- Délégué à la commission d'appel d'offres
- Délégué à la commission des finances
- Délégué à la commission urbanisme

Madame Valérie BOUMENDIL

2^{ème} Adjointe au Maire déléguée à la jeunesse et aux affaires scolaires

- Déléguée pour le Syndicat pour le Regroupement Pédagogique Intercommunal
- Déléguée pour le Syndicat des transports des Trois Forêts
- Déléguée pour le Syndicat mixte d'Etude et de Réalisation d'Equipement d'Intérêt Général
- Déléguée pour la Mission Locale
- Vice-présidente à la commission fêtes et cérémonies
- Déléguée à la commission des finances
- Déléguée à la commission urbanisme
- Déléguée à la commission communication

Monsieur Claude POUILLARD

3^{ème} Adjoint au Maire délégué à l'urbanisme et aux affaires générales

- Délégué pour le Syndicat d'Alimentation en Eau Potable des Communes de la Vallée de Chauvry
- Délégué pour le Syndicat Intercommunal d'Assainissement Autonome
- Délégué pour l'Association du Massif Forestier de Montmorency
- Vice-président à la commission urbanisme
- Délégué à la commission travaux et environnement
- Délégué à la commission communication

Madame Maria FERNANDES

Conseillère Municipale en charge de l'action sociale

- Déléguée de la commission de révision des listes électorales
- Déléguée à la commission fêtes et cérémonies

Monsieur Jacques CORMERY

Conseiller Municipal en soutien aux actions municipales

- Délégué à la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts
- Délégué au Syndicat Tri Or
- Délégué pour le Syndicat des transports des Trois Forêts
- Vice-Président de la commission de révision des listes électorales

Monsieur Patrice GLANDIERES

Conseiller Municipal en charge des finances

- Vice-Président de la commission des finances
- Délégué à la commission travaux et environnement
- Délégué à la commission urbanisme

Monsieur Régis ROUSSEAU-CAFFIER

Conseiller Municipal en charge de la gestion du cimetière

- Délégué pour le Syndicat Intercommunal de la Fourrière Départementale
- Délégué pour les questions de défense
- Délégué à la commission d'appel d'offres
- Déléguée à la commission travaux et environnement
- Délégué à la commission fêtes et cérémonies

Madame Nathalie ROSELIER

Conseillère Municipale en charge de l'animation

- Déléguée pour le Syndicat pour le Regroupement Pédagogique Intercommunal
- Déléguée à l'Etablissement Public Foncier du Val d'Oise
- Délégué pour le Syndicat Intercommunal de la Vallée de Ru de Montubois
- Déléguée pour la Mission Locale
- Déléguée à la commission des finances
- Déléguée à la commission travaux et environnement
- Déléguée à la commission fêtes et cérémonies
- Déléguée à la commission communication

Monsieur Bertrand VERGNIAND

Conseiller Municipal en charge du cadre de vie

- Délégué au Syndicat Tri Or
- Délégué pour le Syndicat Intercommunal de la Vallée de Ru de Montubois
- Vice-Président de la commission d'appel d'offres
- Délégué à la commission travaux et environnement
- Délégué à la commission urbanisme

Madame Christelle BRUNETTI

Conseillère Municipale en charge de l'information

- Déléguée pour le Syndicat pour le Regroupement Pédagogique Intercommunal
- Vice-présidente à la commission communication

LE CONSEIL MUNICIPAL 2008-2014

Monsieur Didier DAGONET

Maire
Président de toutes les commissions communales
Président du Syndicat pour le Regroupement Pédagogique
Intercommunal
Vice-président de la communauté de Communes de la Vallée
de l'Oise et des Trois Forêts
Délégué pour le Syndicat Intercommunal d'Etude
et de Programmation
Délégué pour l'Association de la Vallée de Chauvry



Didier DAGONET
Maire



Gérard WAGENTRUTZ
1^{er} Adjoint
Délégué aux travaux



Valérie BOUMENDIL
2^{ème} Adjoint
Déléguée à la jeunesse et
aux affaires scolaires



Claude POUILLARD
3^{ème} Adjoint
Délégué à l'urbanisme et
aux affaires générales



Jacques CORMERY
Conseiller Municipal



Patrice GLANDIERES
Conseiller Municipal



Régis ROUSSEAU-CAFFIER
Conseiller Municipal



Nathalie ROSELIER
Conseillère Municipale



Bertrand VERNIAUD
Conseiller Municipal



Christelle BRUNETTI
Conseillère Municipale



Maria FERNANDES
Conseillère Municipale

Budget 2008

Lors de la séance du 8 avril, le Conseil Municipal a voté le budget de l'année 2008. Préalablement le compte de gestion et le compte administratif de l'année 2007 ont également été approuvés et votés, ce qui a permis de bénéficier, dès le budget primitif, des excédents de l'année antérieure, afin de financer les projets.

Rappelons que le budget de la commune est divisé en deux :

- 1- Le budget de fonctionnement qui permet d'assurer les dépenses courantes et récurrentes de la commune (frais de personnel, frais généraux- électricité; chauffage, scolaire, fournitures, entretien courant...), et qui est financé d'une part par les Impôts et taxes collectés, et d'autre part par les dotations de l'Etat.
- 2- Le budget d'investissement qui prend en compte les dépenses à plus long terme et qui lui, est financé en partie par des demandes de subvention auprès des collectivités (département, région,...) et le solde par la commune (excédent accumulé de trésorerie ou emprunt).

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

	2007		2008		2007		2008
	BUDGET BP+BS	REALISE	BUDGET PRIMITIF		BUDGET BP+BS	REALISE	BUDGET PRIMITIF
DEPENSES en €				RECETTES en €			
Charges courantes	95 500	74 785	100 150	Impôts et Taxes	151 681	152 629	157 300
Charges de personnel	92 720	91 360	100 000	Taxes additionnelles droits de mutation	39 000	39 035	25 000
Charges financières	1 005	1 004	1 200	Autres attributions et dotations forfaitaires	87 342	86 271	82 708
Autres charges de gestion courante	77 953	77 588	85 010	Produits divers	34 370	35 275	40 800
Dépenses imprévues	21 021		32 003	Produits financiers	28	28	28
Charges exceptionnelles				TOTAL RECETTES DE L'ANNEE	312 421	313 238	305 836
TOTAL dépenses de fonctionnement	288 199	244 737	318 363	Excédents antérieurs reportés	154 026	154 026	222 527
Virement à la section d'investissement	178 248		210 000	TOTAL RECETTES	466 447	467 264	528 363
TOTAL DEPENSES	466 447	244 737	528 363				

	REALISE 2007	BUDGET 2008
TOTAL DEPENSES	244 737	318 363
TOTAL RECETTES DE L'ANNEE	313 238	305 836
Excédents antérieurs reportés	154 026	222 527
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT cumule	222 527	210 000

Cet excédent de fonctionnement cumulé constitue un fonds de roulement qui est imputé au budget des investissements afin de les financer.

Les dépenses totales budgétées pour 2008 s'élèvent à 318 363 Euros, dont 32 003 Euros à titre de réserve. Cette augmentation par rapport aux dépenses réalisées en 2007, provient essentiellement d'une augmentation des budgets alloués à l'entretien courant de la commune (réfection d'enrobés de voirie, entretien des espaces verts...) destinés à améliorer l'environnement de notre commune. Hors réserve, les dépenses de fonctionnement (286 k€) sont couvertes par les recettes à venir (306 k€, voir ci-après)

Les recettes estimées à 305 836 Euros, en léger retrait vs 2007, sont avant tout la résultante d'une approche prudente de notre part dans l'estimation des taxes additionnelles sur les droits de mutation qui ne sont pas connues au moment de l'élaboration budgétaire.

En ce qui concerne les quatre taxes, une fois encore le Conseil Municipal a voté une augmentation très modérée des taux (+ 2%), ce qui permet de couvrir l'inflation. Cette augmentation apporte un produit supplémentaire de 2 800 €uros. Ces taux, comparés aux taux moyens nationaux et départementaux restent modérés.

	Voté pour 2008 Béthemont	Moyennes 2007		Produit pour la commune
		National	Départemental	
Taxe d'habitation	10,11%	14,48%	14,94%	74 366 €
Taxe foncière (bâti)	15,82%	18,60%	19,01%	66 366 €
Taxe foncière (non bâti)	108,29%	44,63%	57,44%	6 823 €
Taxe professionnelle	5,42%	15,80%	N C	4 685 €

BUDGET D'INVESTISSEMENT

Grâce aux capacités d'autofinancement de notre commune, nous avons voté un budget d'investissement (hors subvention) de 244 104 €uros.

Ce budget dont vous trouverez le détail ci-dessous sera financé à hauteur de 132 930 €uros par des subventions et remboursements de TVA et à hauteur de 111 174 €uros par les excédents accumulés par la commune.

Pour information, la commune dispose d'une trésorerie de près de 200 000 €uros

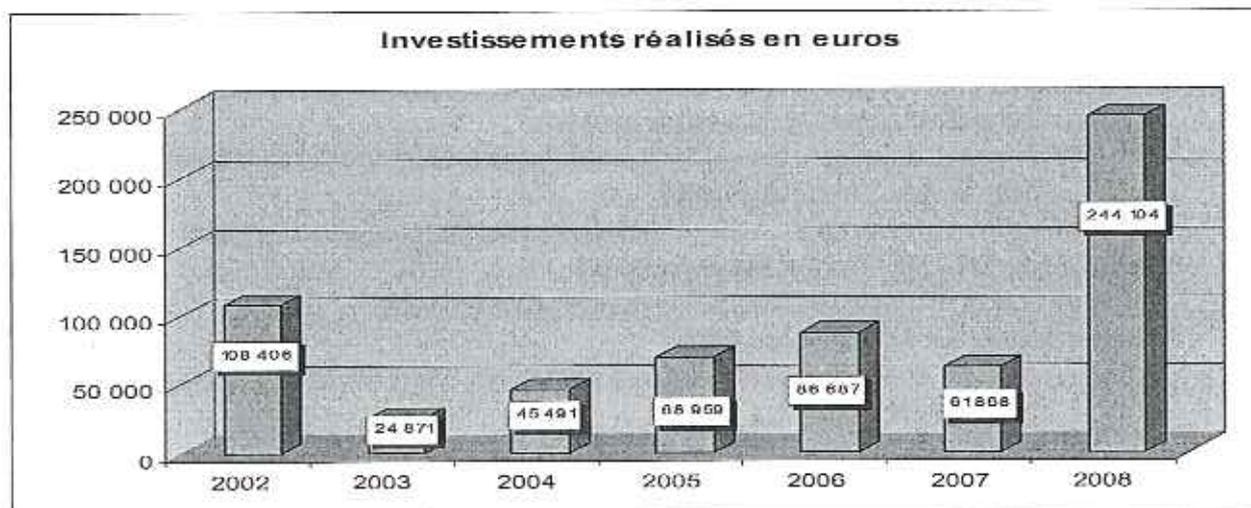
UN PEU D'HISTORIQUE

Ci-dessous, l'évolution des investissements réalisés par la commune au titre de ces dernières années.

Pour rappel, le budget d'investissement de l'exercice précédent était (hors remboursement d'emprunt) de 249 600 €uros.

Il a été dépensé 61 868 €uros, ceci expliquant pourquoi vous trouverez ci-dessous la reprise de projet 2007 dans les projets 2008.

A noter que tous les investissements réalisés au cours de ces dernières années ont été financés par les excédents de fonctionnement capitalisés, les remboursements de TVA, les subventions et le recours à l'emprunt, en rappelant que la commune n'est pratiquement pas endettée : le seul emprunt restant s'élève à 27 000 €uros.



Budget d'investissement 2008

Projets prévus	Commentaires	Coût T.T.C. (1)	Financements externes		Coût net à financer par la commune (1-2-3)	
			Subvention taux	TVA montant reversée		
Réfection totale de la ruelle du pressoir	Projet au budget 2007	140 000	60%	70 234	17 559	52 207
Réfection rue de Montubois	Engagé en 2007	35 448	60%	17 783	4 448	13 219
Réserve honoraires étude complémentaire	dossier assainissement	40 000	0%	0	5 017	34 983
Changement de la chaudière de la Mairie	Projet au budget 2007	12 500	60%	6 271	1 568	4 661
Finalisation travaux réfection du lavoir		12 000	80%	8 027	1 505	2 468
Passerelle passage près du lavoir		2 656	0%	0	333	2 323
Renouvellement matériel informatique		1 500	0%	0	188	1 312
	TOTAL	244 104		102 315	30 615	111 174

Le taux des subventions s'applique sur le montant H.T. des travaux et le taux de la TVA reversée est de 15% du montant H.T.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts



(Béthémont-la-Forêt, Champagne-sur-Oise, Chauvry, l'Isle-Adam, Parmain, Presles, Villiers-Adam)

Compte-rendu de ce conseil communautaire du 11 avril 2008

- 1) Monsieur Jacques CORMERY doyen d'âge préside la séance d'installation du conseil communautaire, fait l'appel nominal des délégués puis procède à l'élection du Président de la communauté de communes.
Monsieur Axel PONIATOWSKI est élu Président à l'unanimité.
- 2) Sur proposition du Président de la Communauté de Commune Monsieur Axel PONIATOWSKI le Conseil Communautaire a élus les vice-présidents qui sont au nombre de six
 - 1^{er} Vice-Président en charge de la commission d'appel d'offres, de la politique financière et du personnel
Monsieur Roland GUICHARD Maire de Parmain
 - 2^{ème} Vice-Président en charge de la commission du développement économique et du tourisme
Monsieur Joël BERNIOT Maire de Champagne sur Oise
 - 3^{ème} Vice-Président en charge de la commission d'aménagement du territoire et de la sécurité
Monsieur Pierre BEMELS Maire de Presles
 - 4^{ème} Vice-Président en charge de la commission des affaires générales et de la communication
Monsieur Didier DAGONET Maire de Béthémont-la-Forêt
 - 5^{ème} Vice-Président en charge de la commission du développement durable
Monsieur Bruno MACE Maire de Villiers Adam
 - 6^{ème} Vice-Président en charge de la commission de la solidarité du social et des services de proximité
Monsieur Jean DELINIERES Maire de Chauvry
- 3) Désignation des représentants aux commissions
 - Commission d'appel d'offres, de la politique financière et du personnel
Vice-Président : Monsieur Roland GUICHARD
Membres titulaires : Messieurs PIOLET, PASSANT, ALFANDARI, DEGHAYE
Membres suppléants : Mesdames THABOUREY, VASSEUR, VILLALARD,
Messieurs LEBALLEUR, HUNAUT.
 - Commission du développement économique et du tourisme
Vice-Président : Monsieur Joël BERNIOT
Membres titulaires : Mesdames BOUCHET, MULLER-QUOY, MORVAN, Messieurs TARDIF,
LOHYER, CORMERY.
 - Commission d'aménagement du territoire et de la sécurité
Vice-Président : Monsieur Pierre BEMELS
Membres titulaires : Mesdames VASSEUR, MULLER-QUOY, Messieurs LEBALLEUR, HUNAUT,
GILLIS, LOHYER, MANCHET.
 - Commission des affaires générales et de la communication
Vice-Président : Monsieur Didier DAGONET
Membres titulaires : Mesdames VASSEUR, PORTHE, Messieurs PASSANT, ALFANDARI, MANCHET.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts

- Commission du développement durable

Vice-Président : Monsieur Bruno MACE

Membres titulaires : Mesdames BOUCHET, PORTHE, LAMBEL, Messieurs GILLIS, HUNAUT, TARDIF,

- Commission de la solidarité du social et des services de proximité

Vice-Président : Monsieur Jean DELINIERES

Membres titulaires : Mesdames THABOUREY, DODRELLE, LAMBEL, PIOLLET, VILLALARD, Messieurs AUSSEL, CORMERY.

- 4) Monsieur Didier DAGONET présente au Conseil Communautaire la demande de subvention de l'Harmonie Intercommunale qui permettra d'acheter des uniformes aux musiciens.
L'assemblée accorde une subvention de 17 290 euros
- 5) Monsieur Pierre BEMELS indique la volonté du Bureau de reconduire le Fond de Concours Voirie pour l'année 2008 et de l'augmenter à hauteur de 20% du montant hors taxes des travaux, le Conseil Communautaire approuve cette décision.
- 6) Sur la proposition de Monsieur Roland GUICHARD le Conseil Communautaire a voté les taux pour les quatre impôts directs

Taxe d'habitation	0.080 %
Taxe sur le foncier bâti	0.086 %
Taxe sur le foncier non bâti	0.347 %
Taxe professionnelle	0.099 %

Le produit fiscal attendu pour 2008 s'élève à 76 771 euros.

- 7) Sur la proposition de Monsieur Roland GUICHARD le Conseil Communautaire a voté la taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Commune	Taux	Produit attendu
L'Isle Adam	9.45%	1 401 419 €
Champagne su Oise	11.07 %	426 709 €
Parmain	10.53 %	600 897 €
Presles	13.36%	437 969 €
Villiers Adam	13.73%	104 849 €
Béthemont-la-Forêt	11.36 %	47 218 €
Chauvry	11.87%	29 291 €

- 8) Monsieur Roland GUICHARD présente au Conseil Communautaire le budget primitif 2008 de la Communauté de Communes qui est équilibré en recettes et en dépenses soit 12 620 € pour le budget d'investissement et 3 421 536 € pour le budget de fonctionnement. le Conseil Communautaire a voté le budget.
- 9) Monsieur Pierre BEMELS rappelle que la Communauté de Communes a souhaité mettre en place une politique de gestion du commerce en juin 2007 aussi le Conseil Communautaire approuve la convention qui doit être signée avec la Chambre de Commerce et de l'Industrie qui définit les missions de la personne qui aura en charge d'animer ce dossier, cette personne est recrutée pour 3 ans.

La prochaine réunion de conseil communautaire aura lieu le 29 juin 2008 à la salle des Conseils Municipaux en Mairie de l'Isle-Adam et sera publique.

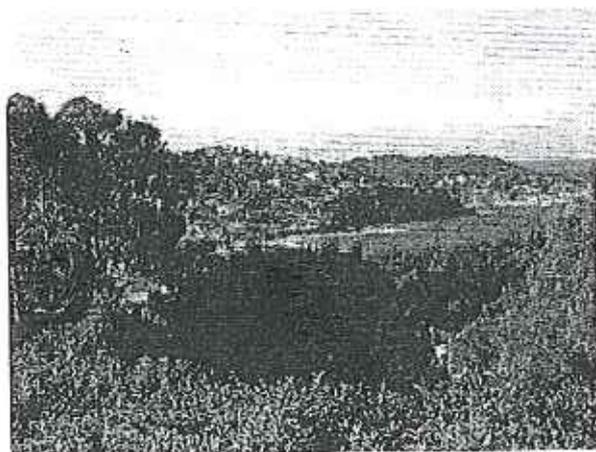
VIE SCOLAIRE

Classes transplantées

C'est avec impatience que les élèves attendaient le départ...

... le 13 Avril, les 3 classes du RPI (classes de Chauvry et Béthemont) sont parties pour 6 jours en classe transplantée au Pradet (Var). Après un voyage en TGV qui s'est bien déroulé, les enfants ont été accueillis au centre du Mas de l'Artaude par un chaleureux soleil et une équipe d'animateurs motivés.

Ils ont tous logé dans un long bâtiment qui a permis aux petits comme aux grands de profiter pleinement de la vie en collectivité.



Le séjour a été riche de nombreuses activités : pêche à pied, randonnée, pique-nique sur la plage, promenade en bateau, découverte du port des Oursinières, visite du Musée de la Marine à Toulon, découverte de la flore méditerranéenne, jeux de piste, atelier des nœuds marins, composition de fresques... Les classes se séparaient pour la plupart des activités et se retrouvaient avec grand plaisir pour partager de délicieux repas.

Le dernier jour, tout le monde s'est retrouvé sur la plage pour le goûter, suivi des gâteaux d'anniversaire au dîner et de la traditionnelle « boum de départ ».

Cette nouvelle expérience a permis aux enfants déjà partis l'an dernier au Pays Basque de découvrir une nouvelle région côtière, d'en comparer la faune, la flore et les climats. Les petits qui partaient pour la première fois ont gagné en autonomie et socialisation.

Malgré la fatigue, les enseignants et les accompagnateurs étaient chaque jour comblés par la joie de vivre et l'épanouissement des enfants.

La classe transplantée a pu être organisée en partie grâce aux gains récoltés lors de la kermesse, de la fête du village de Béthemont et de la vente de galettes. Nous adressons un grand merci aux parents et bénévoles pour leur participation et leur aide. Nous remercions également les 2 entreprises qui nous ont soutenus financièrement.



VIE SCOLAIRE

Le syndicat Intercommunal du Regroupement Scolaire

Le comité du Syndicat Intercommunal du Regroupement Scolaire s'est réuni le Vendredi 9 avril 2008 sous la présidence de Monsieur Jean DELINIERES doyen d'âge qui a présidé la séance d'installation du conseil syndical et procédant à l'appel nominal des délégués :

- Pour la commune de Chauvry les membres titulaires sont :

Monsieur Jean DELIGNIERES
Madame Bénédicte DEBRAY
Madame Sophie COOLSAET
Madame Dominique FRANSIOLI-PISOLO

- Les membres suppléants :

Monsieur Xavier VANDENAWEELE
Monsieur Pierre AUSSEL

- Pour la commune de Béthemont-la-Forêt les membres titulaires sont :

Monsieur Didier DAGONET
Madame Valérie BOUMENDIL
Madame Nathalie ROSELIER
Madame Christelle BRUNETTI

- Les membres suppléants :

Monsieur Gérard WAGENTRUTZ
Monsieur Patrice GLANDIERES

- Le Conseil Syndical a procédé à l'élection du Président du Syndicat Intercommunal du Regroupement Scolaire
Monsieur Didier DAGONET est élu Président à l'unanimité

- Sur proposition du Président, le Conseil Syndical a élu les membres du bureau qui sont au nombre de trois :

- Vice-présidente Madame Bénédicte DEBRAY
- Trésorière Madame Valérie BOUMENDIL
- Secrétaire Madame Sophie COOLSAET

- A l'occasion de cette réunion du conseil syndical, il a été voté le compte administratif 2007 ainsi que le compte de gestion 2007

- Monsieur Didier DAGONET présente au Conseil Syndical le budget primitif 2008 du Syndicat Intercommunal du Regroupement Scolaire qui est équilibré en recettes et en dépenses soit 650,00 € pour le budget d'investissement et 59 766,00 € pour le budget de fonctionnement. le Conseil Syndical a voté à l'unanimité le budget.

Rentrée scolaire 2008



Nous vous informons que pour la rentrée des classes de septembre 2008, les inscriptions scolaires ont lieu jusqu'en juin 2008. Sont concernés les enfants nés en 2005 pour l'entrée en maternelle et les nouveaux arrivants. Les premières démarches sont à accomplir auprès du Secrétariat de la Mairie, munis du carnet de santé de l'enfant et de votre livret de famille.

Kermesse

La prochaine kermesse aura lieu le Samedi 24 Mai 2008 à la Salle des Fêtes de CHAUVRY. Le thème sera cette année les « OLYMPIADES ». Nous vous y attendons nombreux.

LES ACTIVITES DU C.C.A.S

Le nouveau bureau du C.C.A.S

Le Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni le 14 avril dernier suite à la première convocation de cette nouvelle mandature afin d'installer le nouveau bureau et de définir les différentes actions du C.C.A.S pour l'année 2008.

Se sont rassemblés des anciens et des nouveaux membres désignés par le Maire.

L'Équipe se compose de 8 personnes, dont 4 personnes issues du Conseil Municipal :

- Mr DAGONET Didier (Maire et président du C.C.A.S)
 - Mr POUILLART Claude (3^{ème} Maire Adjoint)
 - Mme ROSELIER Nathalie (Conseillère Municipale)
 - Mme FERNANDES Maria (Conseillère Municipale)
- et 4 Béthemontoises :
- Mme CORMERY Liliane (ancien membre du C.C.A.S)
 - Mme DELAMOUR Chantal (ancien membre du C.C.A.S)
 - Mme SUINAT Marie France
 - Mme DAGONET Nathalie (ancien membre du C.C.A.S).

A l'occasion de cette réunion le bureau a élu une vice-présidente : Madame Nathalie ROSELIER.

Le compte administratif et le compte de gestion ont été approuvés par le nouveau bureau.

Le budget primitif 2008 du Centre Communal d'Action Sociale est équilibré en recettes et en dépenses soit 5 008,00 Euros pour le budget de fonctionnement soit une légère augmentation par rapport au budget 2007 qui était de 4 494,00 Euros, le Bureau a voté à l'unanimité le budget.

Une grande partie de la réunion a été consacrée à la préparation des activités 2008.

D'une façon plus générale,

Les attributions du C.C.A.S sont triples :

- action sociale générale
- prévention et développement social
- instruction des demandes sociales

La Galette des Rois et la Chandeleur



Le deuxième samedi de janvier a eu lieu la traditionnelle Galette des Rois. Cet après midi festif a permis à nos aînés de se retrouver en ce début d'année et de bavarder autour de sujets sérieux et plus volages.

Le mercredi 6 février, les crêpes de la chandeleur ont rassemblé nos gourmands. Le loto très apprécié des participants a fait des heureux !



VIE LOCALE

Commémoration de la fin de la guerre d'Afrique du Nord



Mercredi 19 mars 2008, de nombreuses personnes se sont réunies au cimetière de Béthemont-la-Forêt, pour commémorer les 46 ans de la fin de la guerre d'Algérie et rendre un hommage à tous ces combattants qui ont laissé leur vie tout au long de ces huit années.

A la suite de la cérémonie autour d'un vin d'honneur, Monsieur Didier DAGONET, Maire de Béthemont-la-Forêt, décerna la médaille Commémorative d'Algérie à trois Récipiendaires

- Monsieur DOCHEZ André
- Monsieur MACOGHNE Francisque
- Monsieur JACQUEMART Michel

Puis le Président de la FNACA, Monsieur COMBERNOUS, remit à Monsieur DUBOIS Guy la décoration de l'insigne de porte-drapeau, pour 35 ans de fidélité (ayant déjà celle des 25 ans) et Monsieur Jacques CORMERY lui a remis la médaille de la commune au nom du conseil municipal. Cet instant fut accompagné par le récit d'un petit poème en son honneur.

L'ensemble des participants à cette joyeuse matinée se sont retrouvés autour du pot de l'amitié.



Fête de Pâques

A l'occasion des fêtes de Pâques, une chasse aux œufs a été organisée sur notre commune à la grande joie des enfants, petits et moins petits...



Le rendez-vous fixé le 22 mars a été un véritable succès... le soleil nous a accompagné lors de cette grande première pour notre commune et les enfants ont été nombreux à prendre part à cette chasse aux trésors sucrés et chocolatés.



Le butin amassé par tous a été partagé pour que chaque enfant reparte avec un panier bien garni. Une collation a été offerte aux « chasseurs » à l'issue de la fête et chacun est reparti en s'assurant que les « œufs » seraient à nouveau au rendez-vous l'année prochaine.

A l'année prochaine donc avec encore plus d'enfants et encore plus de surprises pour faire de ces moments des bons souvenirs à vivre au cœur de notre village.

AGENDA

Calendrier des collectes des déchets

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Les objets doivent toujours être sortis la veille du jour de ramassage au plus tôt à partir de 19h, et ne devront comporter ni gravats, ni déchets ménagers spéciaux, ni pneumatiques, ni végétaux, ni peintures, ni solvants.

La collecte aura lieu les mercredis 21 mai, 18 juin, 16 juillet.

COLLECTE SELECTIVE

Les déchets concernés sont: les bouteilles plastiques, les boîtes métalliques, les briques alimentaires, cartons, cartonnettes, les journaux, les magazines. Ces déchets doivent être secs et propres. La collecte aura lieu tous les vendredis

COLLECTE DU VERRE

Les bouteilles en verre, bocaux et flacons sans bouchon, couvercle et capsule.

La collecte aura lieu les mardis 13 et 27 mai, le mardi 22 mai, 10 et 24 juin, 8 et 22 juillet.

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

La collecte aura lieu tous les lundis et jeudis à l'exception du jeudi 8 mai.

DECHETTERIES DU SYNDICAT

Les déchetteries de :

- Viarnes vous accueille tous les jours sauf le mardi et jours fériés.

Du 1^{er} novembre au 28 février de 9h30/12h et de 14h/17h, les samedis de 9h30/17h, les dimanches de 10h/15h.

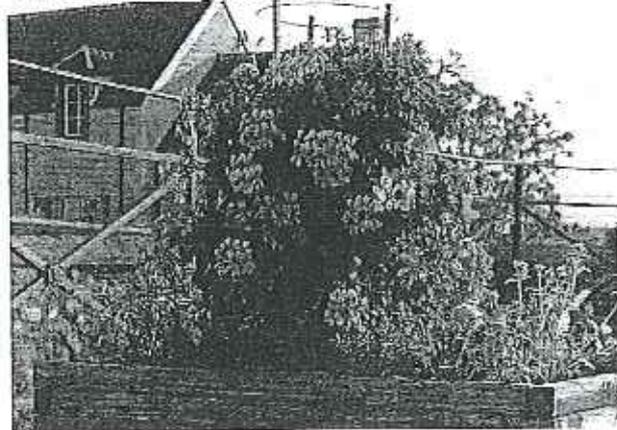
Du 1 mars au 31 octobre 9h30/12h et de 14h/18h, les samedis de 9h30/18h, les dimanches de 10h/16h.

- Champagne-sur-Oise vous accueille tous les jours sauf le jeudi et jours fériés.

Du 1^{er} novembre au 28 février de 9h/12h et de 14h/17h, les samedis de 9h/17h, les dimanches de 10h/15h.

Du 1 mars au 31 octobre 9h/12h et de 14h/18h, les samedis de 9h/18h, les dimanches de 10h/16h.

Travaux de printemps

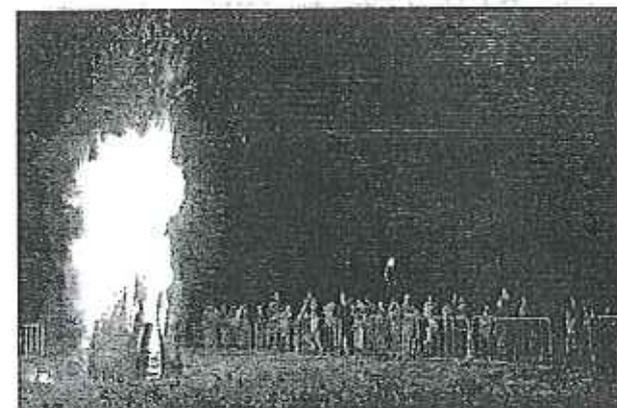


Le samedi 17 mai prochain la Mairie et des Béthemontois bénévoles organisent une matinée Travail Utile à Béthemont le Samedi. Lors de cette journée, il est prévu de nettoyer les abords de notre village et de le fleurir.

Aussi si vous êtes intéressés par cette action de mise en valeur de notre patrimoine communal venez nous rejoindre le samedi 17 mai prochain à de 9h00 à la Mairie, nous serons heureux de vous accueillir.

En fin de matinée une petite collation sera offerte par la Municipalité aux participants.

Feu de la Saint Jean



L'association des Amis de Béthemont-la-Forêt et la municipalité organisent le samedi 21 juin 2008 à partir de 21h00 le feu de la Saint Jean sur le terrain communal, une soirée de rencontre autour d'un brasier pour tous les Béthemontois.

A l'occasion de cette manifestation, il sera organisé un concours de pâtisseries, de nombreux lots attendent nos pâtissières et pâtissiers. Nous clôturerons cette soirée par un petit feu d'artifice.

SORTIR DANS LE VAL D'OISE

Fenêtre sur la Renaissance

Après avoir joué le spectacle de nuit « Léonardo ou Tout la Génie du Monde » durant cinq ans, l'association « autour de Léonardo » prépare pour 2008 un parcours spectacle de jour.

Dans le cadre prestigieux du parc du château d'Ecouen, Musée National de la Renaissance, ce spectacle vivant sera centré sur le Château et l'histoire de ses occupants, en l'occurrence son propriétaire, le connétable Anne de Montmorency et ses contemporains illustres, François 1^{er}, Henri II, Catherine de Médicis, Diane de Poitiers, et bien d'autres.

Chaque dimanche des mois de mai et juin 2008, le public pourra visiter le Musée le matin, puis profiter d'un déjeuner Renaissance avant d'assister au spectacle l'après midi. Guidés par un acteur, les spectateurs suivront un parcours les menant vers les différentes scènes disséminées dans le parc.

Ce concept de parcours spectacle permettra d'accueillir un public familial avec parfois de jeunes enfants, des personnes âgées ou encore des scolaires, trop souvent exclus du spectacle de nuit en raison de l'heure tardive ou de l'absence de transports.

Les ingrédients qui ont fait le succès de « Léonardo » sont au rendez-vous : une riche collection de costumes Renaissance et de décors et accessoires qui seront bien sûr encore enrichis cette année, des artistes professionnels tels que des cascadeurs équestres, les jongleurs acrobates et cracheurs de feu auxquels s'ajouteront bien d'autres et puis surtout la formidable équipe de 700 figurants, acteurs, décorateurs, accessoiristes, couturières et logisticiens.

De Léonard de Vinci au Connétable de Montmorency
Fenêtre sur la Renaissance
Conception et Mise en scène : Monique Pétel-Deriz

Château d'Ecouen
Musée de la Renaissance
Val d'Oise

Tournois
Escrime
Tir à l'arc
Fauconnerie
Jeux
Animations
Restauration
Artisanat

Parcours - Spectacle
Produit par l'association Autour de Léonardo
Tous les Dimanches de 10h à 18h
Mai et Juin 2008

Réservations : Ticketnet 0892 390 209 ou www.autourdeleonardo.org

Réservation : 0.892.390.209 www.autourdeleonardo.org

Réservation conseillée pour le parcours spectacle (nombre de places limitées)

Possibilité de restauration Renaissance uniquement sur réservation au 0.953.835.008

Possibilité de restauration rapide sur place.

VIE LOCALE

HOMMAGE A MADAME MARIE-THERESE AMICE



Madame Marie-Thérèse Amice nous a quittés le 30 décembre 2007. Souvenez-vous les jeunes d'autrefois, elle était encore avec nous à Chantilly au mois de juin lors de la sortie annuelle.

La famille Amice est arrivée à Béthemont-la-Forêt dans les années 60 pour vivre dans un poumon de verdure. Mais déjà des problèmes environnementaux se sont révélés et Marie-Thérèse s'est engagée dans l'Association la D.E.P.S. (Défense de l'Environnement et Promotion des Sites) avec son époux. Elle fut responsable de la commission des statuts.

Marie-Thérèse était une artiste peintre, elle adorait les chats et les oiseaux qu'elle protégeait (des chats).

Les élus ont souhaité créer un logo pour notre village, Marie-Thérèse nous a proposé quelques dessins. Un de ses projets a été retenu (un arbre animal). D'ailleurs, actuellement des médailles sont en mairie et remises à l'occasion des grands évènements.

Il faut ajouter que Madame Amice était Déléguée du Tribunal de Grande Instance de Pontoise pour la liste électorale de la commune.

Sa participation a été très active. Le décès de son époux l'avait beaucoup affectée, pourtant un espoir renaissait grâce à ses petits-enfants.

HOMMAGE A MONSIEUR PIERRE BONNEVILLE



Monsieur Pierre Bonneville nous a quittés le 7 janvier 2008 dans sa 86^{ème} année.

Il était né à Bessancourt le 28 mai 1922. Après ses études à Saint Martin de Pontoise, il s'est installé à Béthemont-la-Forêt en 1943 à la ferme Montaugland avec ses parents.

Il a épousé Madame Odette JACQUART le 26 septembre 1946. Durant des décennies, nous avons pu le voir cultiver ses champs.

Nous allons à présent rappeler sa vie municipale. Il fut conseiller municipal de 1948 à 1954, ensuite, après une pose pour des raisons personnelles, il devint Maire de Béthemont-la-Forêt en 1965. Il effectua deux mandats.

La commune gardera longtemps le souvenir d'un homme disponible et ayant la connaissance des dossiers.

Il a été commissaire enquêteur, nommé par la Préfecture pour effectuer des enquêtes publiques.

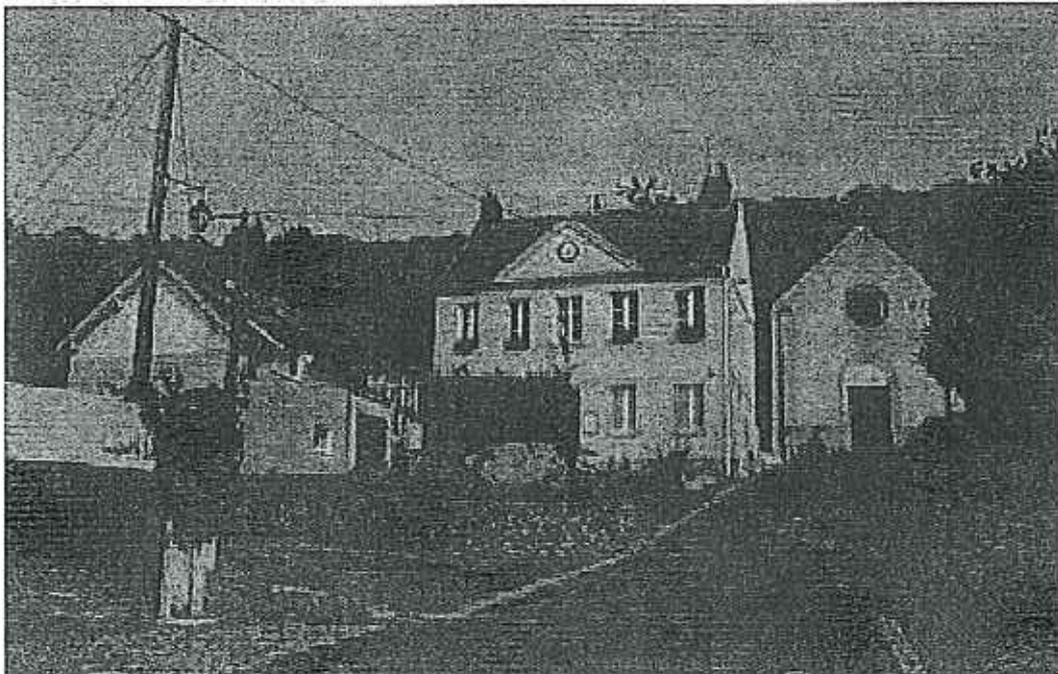
Puis la famille Bonneville s'est retirée à Taverny pour se rapprocher des commerces de proximité.

Madame Bonneville nous vous souhaitons bon courage, sachant que vous êtes bien entourée auprès de vos enfants.

La Mairie



Hier



Aujourd'hui